

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Woluwe-Saint-Pierre Service de l'Urbanisme Madame M. CHAMPENOIS Avenue Charles Thielemans, 93 B - 1150 BRUXELLES

V/Réf.: ARC/FD-2021/36-s/1954

N/Réf.: AA/KD/WSP20069_682_PU_Poels_7_9_11

Bruxelles, le 03/12/2021

Annexe:/

Madame,

Objet: WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Poels, 7 à 11.

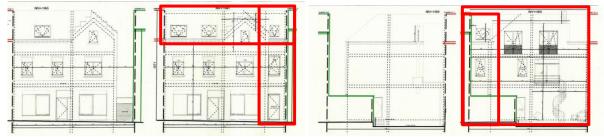
Régularisation du commerce en Horeca, extension et transformation de l'immeuble.

Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 10/11/2021, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 1/12/2021.



La maison concernée par la présente demande date d'avant 1932 et est comprise dans la zone de protection de l'église Saint-Pierre et dans celle de l'ensemble formé par l'Auberge des Maïeurs, sise rue Louis Thys, 16-18.



Situation existante et projetée de la façade avant (à gauche) et arrière (à droite) (extraits du dossier)

La demande vise à régulariser l'utilisation du rez-de-chaussée commercial à usage Horeca et à étendre et transformer le reste de l'immeuble en deux duplex. Les interventions, dont l'ajout d'une annexe dans la travée de droite occupée par un garage, seraient construites à l'aide des mêmes matériaux et dans les mêmes tons que dans la situation actuelle. La CRMS estime que le projet n'a pas d'impact vers et depuis les édifices classés tout proches. Il conviendrait cependant d'aligner le plus possible les interventions projetées en façade arrière à la typologie du front bâti arrière qui jouxte le site entourant l'Auberge des Maïeurs à cet endroit.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétaire C. FRISQUE
Président

c.c.: mkreutz@urban.brussels; csmets@urban.brussels; hlelievre@urban.brussels; aberry@urban.brussels; mbadard@urban.brussels; mzvanhaeperen@urban.brussels; kglagos@woluwe1150.be; urbanisme@woluwe1150.be; cvandersmissen@urban.brussels; crms@urban.brussels; urban_avis.advies@urban.brussels

